

Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) : la FNA sensibilise le Ministère de l'intérieur aux trop nombreux dysfonctionnements

La fermeture des préfetures et la dématérialisation complète des procédures d'immatriculation soulèvent de nombreuses inquiétudes. La Fédération Nationale de l'Automobile (FNA), représentant les entrepreneurs-artisans de la filière, est saisie chaque jour par de nombreux professionnels confrontés à la complexité et à une série de dysfonctionnements du système de délivrance de cartes grises en ligne. Ils constatent ainsi certains blocages, souvent sans solution apparente, du processus de cession de véhicules pour cause de procédure de délivrance dématérialisée inopérante, voire même imprévue dans certains cas de figure.

En l'état, ces dysfonctionnements entachent dangereusement la qualité de la confiance qui caractérise la relation entre les artisans de l'automobile et leurs clients de proximité. Devant tant de problèmes avérés affectant la compétitivité et la qualité de service des entrepreneurs-artisans de la filière automobile, la FNA a sollicité une rencontre urgente avec les services publics concernés. C'est donc dans un esprit de partenariat mais aussi de représentation déterminée des professionnels qu'une délégation conduite par le Président Gérard POLO a été reçue mardi 14 novembre à la Délégation à la Sécurité et la Circulation Routière (DSCR).

« Cette rencontre a indéniablement permis à nos interlocuteurs de mieux appréhender la réalité des problèmes que cette réforme de la délivrance des cartes grises pose quotidiennement chez les professionnels, se réjouit Gérard POLO, Président de la FNA. Je tiens à saluer la qualité de l'écoute qui a prévalu lors de cette première réunion. Une seconde permettra prochainement d'évaluer, de façon commune, les solutions trouvées ou les progrès effectués entretemps pour corriger ces dysfonctionnements dont certains étaient connus mais parfois sous-évalués, et d'autres moins clairement identifiés ».

Jusqu'à la pleine résolution de ce dossier, la FNA restera force de proposition, tout en restant vigilante et déterminée quant à la qualité de l'attention qui sera portée par les pouvoirs publics pour solutionner rapidement les imperfections de cette nouvelle procédure.